



Le Beaujolais : un territoire rural marqué par les restructurations industrielles

Situé au nord-ouest de Lyon, le Beaujolais est un territoire rural à la population dense. L'urbanisation y progresse fortement sous l'influence de la métropole lyonnaise. Son profil démographique rajeunit avec un solde naturel positif. La population se renouvelle avec l'arrivée de cadres et de professions intermédiaires. Les niveaux de revenus sont satisfaisants et le taux d'activité en croissance.

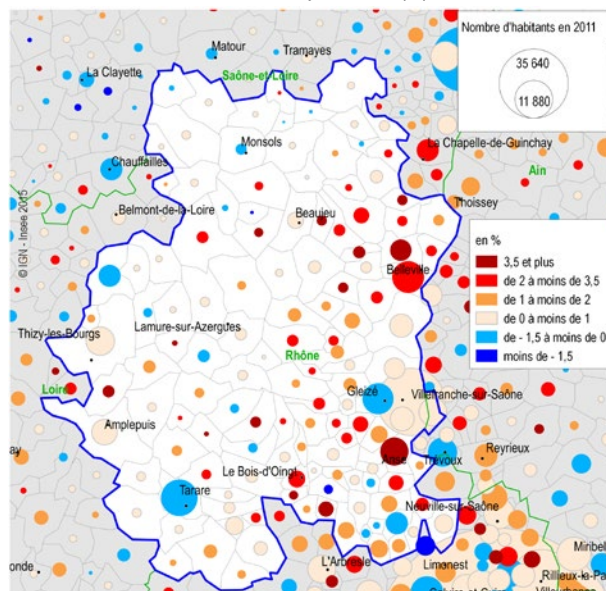
L'appareil productif repose principalement sur les services, alors que l'économie locale subit d'importantes restructurations industrielles, notamment dans le secteur du textile. La viticulture, activité emblématique du Beaujolais, reste prépondérante dans l'agriculture. Les créations d'emploi ne sont pas assez nombreuses pour absorber l'augmentation du nombre d'actifs : le taux de chômage augmente et les navettes domicile-travail prennent de l'ampleur. Le Beaujolais se transforme ainsi d'un territoire rural et industriel en un espace périurbain, résidentiel et tertiaire.

Michel Bonnet, Axel Gilbert (Insee)

À proximité de Lyon, le Beaujolais occupe une partie du contrefort oriental du Massif central. Sa densité de population (137 habitants/km²) est nettement supérieure à celle de la zone de référence¹ (70 hab./km²). En 2011, il regroupe 132 communes et près de 211 000 habitants, qui se répartissent en cinq intercommunalités. La communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône et les communautés de communes de Saône Beaujolais et de

1 La croissance de la population est particulièrement importante dans la plaine de la Saône

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de « référence », englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence suivants sont définis : « les grandes agglomérations », « les villes moyennes », « le périurbain », « le rural », « les stations de montagne ».

Le Beaujolais est comparé aux territoires de type « rural ». Cette zone de référence est constituée de l'Ardèche méridionale, du Forez, de la Vallée de la Drôme - Diois, de la Drôme des Collines, d'Une Autre Provence, de la Bièvre - Valloire, du Vals du Dauphiné - Nord Isère, de la Bresse - Revermont - Val de Saône, du Bugey, de l'Avant Pays Savoyard - Chartreuse, du Sud Grésivaudan, du Pilat, des Monts du Lyonnais et du Beaujolais.

Beaujolais-Pierres Dorées sont localisées dans la plaine de la Saône et les proches environs de Lyon ; les communautés de communes de l'Ouest Rhodanien et du Haut-Beaujolais, plus à l'ouest, sont davantage marquées par le relief. Le vignoble s'étend sur les coteaux dominant la Saône.

L'urbanisation progresse sous l'influence de la métropole lyonnaise

L'aire urbaine de Lyon s'est étendue dans les années 2000 et englobe désormais celle de Villefranche-sur-Saône. Aujourd'hui, près de 164 000 habitants du Beaujolais, soit 78 % de la population, en font partie. L'influence de la métropole lyonnaise a gagné 61 communes depuis 1999. Ces communes rassemblent 102 000 habitants, soit près de la moitié de la population actuelle du territoire.

De 2006 à 2011, la population du Beaujolais s'est accrue de 12 000 habitants, à un rythme de + 1,2 % par an, similaire à celui de la zone de référence. L'excédent naturel élevé (+ 0,6 % par an contre + 0,4 %) reflète le rajeunissement de la population et compense une attractivité au titre des entrées-sorties moins forte (solde migratoire annuel de + 0,6 % contre + 0,8 % pour la zone de référence). Le nombre annuel moyen de naissances (2 800) s'est ainsi accru de + 11 % sur la période 2006-2011 par rapport à celle de 1999-2006. Dans le même temps, le nombre annuel de décès a diminué de - 4 %.

Attractivité pour les cadres et les professions intermédiaires

La vallée de la Saône favorisant la mobilité, le faible bilan migratoire du territoire est lié à un nombre de départs supérieur à celui de la zone de référence, dans un contexte d'important renouvellement de la population.

2 Un territoire rural qui se densifie

Carte d'identité du territoire

	Beaujolais		Référence		Région
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	198 569	210 517	1 161 190	1 229 289	6 283 541
Poids dans la région (%)	3,3	3,4	19,3	19,6	///
Densité (hab./km ²)	129	137	67	70	144
Nombre de communes	132	132	1 179	1 179	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	78,8	79,7	68,0	68,5	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	31,6	31,7	30,1	29,8	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	15,9	16,7	17,8	18,4	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,99	1,90	1,69	1,62	1,92

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

Le fort taux d'arrivants (148 ‰) s'accompagne d'un taux de partants inférieur, même s'il reste élevé (122 ‰ contre 103 ‰ dans la zone de référence). Les personnes âgées de 25 à 39 ans sont nettement plus nombreuses parmi les arrivants (49 %) que parmi les partants (39 %). Inversement, le flux est négatif chez les jeunes (15-24 ans). De même, les arrivants sont plus souvent cadres (14 % contre 10 %) et professions intermédiaires (23 % contre 20 %). Ces écarts de structure n'affectent pas la fluidité du marché du logement : la part des logements vacants dans le territoire est similaire à celle de la zone de référence (8 %). La hausse de la population s'accompagne naturellement de construction de logements et pose, dès lors, le problème de la maîtrise de l'espace. C'est un enjeu de développement durable pour ce territoire qui connaît aussi des conflits d'usage avec les surfaces agricoles.

Avec, en moyenne, 500 départs et 200 arrivées par an, le bilan migratoire des élèves et étudiants (de 15 ans et plus) est déficitaire. Ce solde négatif représente 13 % des effectifs concernés. Avec 27 collèges, 15 lycées

général et technologiques et 8 lycées professionnels, l'équipement du territoire en termes d'enseignement est d'un bon niveau. La majorité des lycées comportent un internat. En revanche, l'offre en matière d'enseignement supérieur et d'apprentissage est presque inexistante.

La grande aire urbaine de Lyon est à l'origine du plus grand flux d'arrivées : l'excédent s'élève à environ 1 100 personnes par an. Celle de Paris se place au second rang avec un solde positif cinq fois moins important (+ 200 par an). En revanche, des habitants quittent en nombre le territoire vers des communes hors de l'influence des villes (- 400 par an).

La bonne densité d'équipements et de services distingue le Beaujolais des autres espaces ruraux, moins densément peuplés. Même quand ils sont absents de la commune de résidence, les équipements sont en moyenne plus facilement accessibles que dans la zone de référence en raison de la densité de villes moyennes, urbaines pour certaines, dans le territoire (Villefranche-sur-Saône, Tarare, Belleville voire Thizy-les-Bourgs ou Gleizé).

3 L'accession à la propriété stimule la construction

Caractéristiques des résidences principales

	Beaujolais			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	53 582	62,1	///	73,9	///
Appartements	32 001	37,1	///	25,4	///
Autres	686	0,8	///	0,7	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	51 230	59,4	+ 11,3	66,5	+ 9,6
Locataires d'un logement vide non HLM	20 009	23,2	+ 8,0	20,9	+ 7,5
Locataires d'un logement vide HLM	12 579	14,6	- 1,0	9,1	+ 4,6
Locataires d'un logement meublé	545	0,6	- 3,3	1,0	+ 0,3
Logés gratuitement	1 906	2,2	- 14,5	2,5	- 7,5
Ensemble des résidences principales	86 269	100,0	+ 7,8	100,0	+ 8,1

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

Des revenus et un taux d'activité élevés

En 2011, le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal est nettement supérieur à celui de la zone de référence (25 400 euros contre 23 300 euros). Les revenus salariaux pèsent davantage dans sa composition (64 % contre 61 %) ; les pensions et retraites (24 % contre 26 %) et les revenus des professions non salariées (5 % contre 6 %) sont en retrait.

Depuis 2006, parallèlement à la croissance démographique, la population active a augmenté de + 7 %, au même rythme que dans la zone de référence. L'équilibre entre actifs occupés et emplois s'est, de fait, légèrement détérioré entre 2006 et 2011 : le nombre d'emplois pour 100 actifs est passé de 91 à 87. Le territoire a fait face à une quasi-stagnation du nombre d'emplois

4 Plus de cadres et moins d'ouvriers

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Beaujolais		Référence		Région	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Agriculteurs exploitants	3,4	2,5	2,9	2,4	1,1	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,7	6,3	6,1	6,3	5,2	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,9	9,6	7,3	7,6	11,4	12,0
Professions intermédiaires	13,7	14,9	13,7	14,1	16,1	16,0
Employés	9,1	9,6	8,9	9,3	10,9	11,1
Ouvriers	21,2	19,6	20,8	20,0	18,2	17,2
Retraités	33,9	34,0	35,9	36,5	30,9	31,6
Étudiants et élèves	0,2	0,1	0,2	0,2	2,2	2,0
Autres inactifs	3,9	3,4	4,1	3,7	4,0	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation complémentaire)

au lieu de travail (+ 1 %) en regard de la nette croissance de la population active résidente, entraînant une dégradation du solde des navettes (- 4 %).

Le taux de chômage (au sens du Recensement de la population) augmente légèrement entre 2006 et 2011, passant de 8,8 % à 10,2 % pour la population de 15 à 64 ans. Cette hausse masque la transformation du marché du travail : les emplois dans les services, plus qualifiés et plus féminisés, remplacent les emplois industriels. La part des ouvriers dans l'emploi diminue au détriment des salariés les moins qualifiés, ce qui appelle à des mesures de requalification de la main-d'œuvre industrielle.

Conséquence de cette mutation économique, la situation relative des femmes sur le marché du travail s'améliore. L'écart du taux de chômage entre les femmes et les hommes se réduit nettement. Le taux de chômage est de 11 % pour les femmes et de 9,5 % pour les hommes ; l'écart était de 3,5 points en 2006.

À cet égard, le niveau de formation des jeunes actives de moins de 35 ans dépasse assez largement celui des jeunes gens : en 2011, 16 % des jeunes femmes actives possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur long contre 9 % des jeunes hommes, et 24 % d'entre elles ont un diplôme de l'enseignement supérieur court contre 15 %. La population des « sans diplôme » regroupe 9 % des jeunes femmes actives contre 14 % des jeunes hommes.

De plus en plus d'actifs sortent pour travailler au sein de la métropole lyonnaise

Désormais, 22 500 actifs entrent quotidiennement dans le territoire pour travailler (29 % des emplois du Beaujolais) et 33 800 en sortent (38 % des travailleurs résidant dans le territoire), générant un déficit de 11 300 navetteurs. À elle seule, la communauté de communes Beaujolais-Pierres

Dorées est à l'origine d'un déficit de 7 500 personnes, soit 67 % du total.

Au total, la grande aire urbaine de Lyon attire 14 000 actifs navetteurs sortant de plus que d'entrants, pour un total de plus de 40 000 mouvements quotidiens. Les autres échanges (Mâcon, Roanne) ne dépassent pas 1 000 mouvements (entrants ou sortants).

Les restructurations industrielles fragilisent l'économie locale

L'appareil productif du Beaujolais repose davantage sur le tertiaire que dans la zone de référence, avec 67 % de l'emploi contre 63 %. En contrepartie, l'industrie (19 % contre 21 %) et l'agriculture (5 % contre 6 %) sont moins présentes. Entre 2006 et 2011, ces deux secteurs ont connu des pertes d'effectifs plus fortes que dans la zone de référence (respectivement - 13 % contre - 8 %, et - 22 % contre - 11 %).

Avec la disparition de 1 400 emplois, soit une chute de 44 %, le seul secteur du textile et de l'habillement explique 60 % de la baisse de l'emploi industriel. L'emploi diminue de façon plus modérée dans d'autres secteurs, comme la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (- 4 %), la fabrication de denrées alimentaires (- 5 %),

l'industrie chimique (- 7 %). La baisse est plus forte dans la fabrication de machines et équipements (- 13 %), les autres industries manufacturières (- 17 %), y compris la fabrication de meubles, et le travail du bois et l'industrie du papier (- 20 %). Seul l'emploi dans le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques est en croissance (+ 11 %).

Malgré les pertes enregistrées, le secteur du textile et de l'habillement reste un secteur spécifique de l'industrie du territoire (avec 1,2 fois plus de salariés que dans la zone de référence), orienté vers les activités « classiques » (tissage, ennoblement...). Deux autres secteurs sont également bien présents : la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, et la métallurgie et fabrication de produits métalliques (environ 1,1 fois plus de salariés).

Entre 2006 et 2012, la croissance de l'emploi tertiaire, aussi rapide que dans la zone de référence (+ 7 %), est emmenée par le secteur de l'action sociale (+ 26 %) et les activités financières et d'assurance (+ 24 %). L'accroissement est également appréciable pour les activités juridiques, de gestion, et d'ingénierie (+ 16 %), l'hébergement et la restauration et les activités immobilières (+ 13 %).

Les activités de services aux entreprises et le commerce sont les secteurs les plus spécifiques du territoire. Les premiers, avec 2 500 salariés, sont 1,6 fois plus représentés que dans la zone de référence. Deux grands établissements exercent notamment dans le nettoyage courant des bâtiments. Le commerce, avec 10 000 salariés, est soutenu par l'implantation d'hypermarchés et de grossistes. Le secteur de l'hébergement et restauration est également bien actif avec 2 000 salariés.

La tertiarisation de l'économie implique l'arrivée de nouvelles activités pour compenser l'affaiblissement de l'industrie et son positionnement sur des activités à faible valeur ajoutée. Elle pose également la question de la montée en gamme des activités productives.

5 Le solde des navettes se dégrade

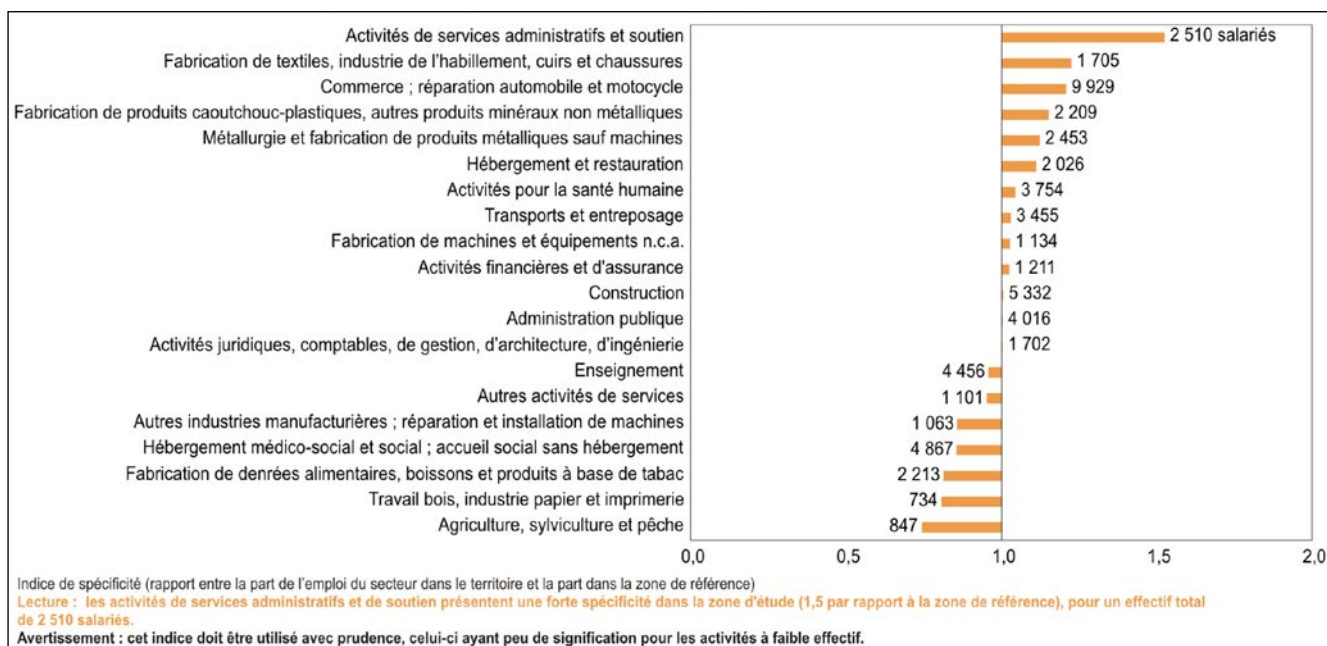
Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs (*)	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	84 658	100,0	89 540	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	56 075	66,2	55 764	62,3
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	<i>26 456</i>	<i>31,3</i>	<i>25 254</i>	<i>28,2</i>
Travaillant en dehors de la zone	28 584	33,8	33 776	37,7
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	77 215	100,0	78 243	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	56 075	72,6	55 764	71,3
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	21 141	27,4	22 480	28,7
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,91		0,87	

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Source : Insee Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

La viticulture est l'orientation principale de deux exploitations agricoles sur trois

En 2010, le Beaujolais regroupe environ 3 400 exploitations agricoles. Les deux tiers, soit 2 250, sont orientées vers la viticulture ; c'est l'un des principaux secteurs employeurs du Beaujolais avec environ 4 000 unités de travail annuel (UTA). Dans la plupart des cas, il s'agit d'exploitants et d'aidants familiaux, dans ce secteur qui compte peu de salariés permanents. En revanche, le relief imposant des vendanges presque toujours manuelles, le volume de travail des saisonniers est plus important que dans la zone de référence (23 % contre 18 %). Malgré le succès planétaire du « beaujolais nouveau » et la réputation des crus, le revenu des viticulteurs reste soumis à de très forts aléas.

Les autres spécialités tournent autour de l'élevage : bovins à viande et ovins-caprins (7 % du nombre d'exploitations dans les deux cas), bovins à lait et polyculture-polyélevage (5 %). Seules 3 % des exploitations consacrent leur activité aux grandes

cultures, contre 14 % dans la zone de référence. Le nombre d'exploitations a diminué comme ailleurs d'environ 30 % entre 2000 et 2010. Cette baisse s'est accompagnée d'une déprise de la superficie agricole utilisée d'environ 8 %, de même ampleur que dans la zone de référence.

La situation périurbaine du territoire, en bordure de la métropole lyonnaise, limite l'impact des activités touristiques. En dehors d'un tourisme d'excursions, le plus souvent en lien avec le patrimoine viticole, le Beaujolais n'est pas identifié comme un territoire à vocation touristique. La densité touristique (18,4 lits/km²) est inférieure à celle de la zone de référence (25,5 lits/km²) et le taux de fonction touristique de la population est trois fois plus faible (13,4 lits/100 habitants contre 36,3 lits/100 hab.). La capacité d'accueil repose davantage sur l'hôtellerie (9 % contre 3 %), et notamment sur le « haut de gamme ». Les hôtels 4 et 5 étoiles regroupent ainsi 13 % des chambres, contre 4 % dans la zone de référence, et les 3 étoiles 41 % contre 34 %. L'hôtellerie non classée est nettement en retrait (9 % contre 27 %). ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

- **Dernières parutions** : Le Faucigny, Ouest Lyonnais, Avenir Dombes Saône, Avant-pays savoyard-Chartreuse, Isère Porte des Alpes, Pays du Forez, Bièvre-Valloire, Le Pilat, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

- **À paraître** : le pays du Bugey, PNR de Chartreuse, PNR du Massif des Bauges, ...

